

*Marée noire au Pérou :  
interdiction pour quatre  
responsables du groupe pétrolier  
Repsol de quitter le pays*

---



Lima, 28 janvier (RHC) La justice péruvienne a interdit à quatre responsables du groupe pétrolier Repsol de sortir du Pérou pendant 18 mois, le temps de poursuivre l'enquête sur la marée noire qui souille les côtes du centre de ce pays depuis le 15 janvier.

"La demande du parquet est fondée", a déclaré le juge Romualdo Aguedo au cours d'une audience en ligne, validant l'interdiction de sortie du territoire de quatre responsables de la compagnie pétrolière, dont le président de Repsol Pérou, l'Espagnol Jaime Fernandez-Cuesta Luca de Tena.

Ce dernier fera l'objet d'une enquête comme "auteur" présumé du délit de "pollution de l'environnement aggravée" à l'encontre de l'Etat péruvien, passible de quatre à six années de prison, et les trois autres responsables péruviens comme "complices", selon le parquet.

"Nous continuerons à coopérer pleinement à toute enquête pénale, comme nous le faisons avec l'enquête préliminaire en cours", a réagi le groupe espagnol depuis Madrid dans un courrier électronique envoyé à l'AFP.

"Notre principale préoccupation est le nettoyage de l'environnement. Repsol concentre tous ses efforts dans les travaux de nettoyage avec la plus grande célérité pour progresser dans le nettoyage des zones affectées", a ajouté le groupe.

Le parquet a également déclaré qu'il était "nécessaire" d'enquêter sur les éventuelles responsabilités de dirigeants d'institutions publiques péruviennes supervisant les opérations maritimes et pétrolières.

Le 15 janvier, 6000 barils de brut se sont répandus en mer pendant le déchargement d'un tanker dans une raffinerie, propriété de Repsol, et située sur la côte du centre du pays, au nord de Lima.

La nappe de pétrole a été poussée par les courants jusqu'à 140 au nord de la raffinerie. Elle a entraîné la mort de milliers de poissons et d'oiseaux marins et mis des centaines de pêcheurs artisanaux au chômage. En plein milieu de l'été austral, le secteur touristique de la zone est également touché de plein fouet.

Selon le gouvernement, plus de 180 hectares de littoral ont été souillés, ainsi que 713 hectares de zone maritime.

La raffinerie rejette la responsabilité sur la forte houle présente en mer ce jour-là après la puissante éruption volcanique aux îles Tonga qui a provoqué un tsunami dans le Pacifique et affirme que les autorités maritimes péruviennes n'avaient pas émis d'alerte.

Le gouvernement péruvien a doublé vendredi son estimation de la quantité de pétrole qui s'est déversée au large des côtes de ce pays, de 6000 à 12.000 barils, dont plus d'un tiers a été récupéré.

"Nous avons pour le moment le chiffre de 11.900 barils" répandus en mer au cours de la marée noire du 15 janvier, contre 6000 estimés auparavant, a déclaré le ministre péruvien de l'Environnement Ruben Ramirez à l'occasion d'une conférence de presse.

Avec AFP



**Radio Habana Cuba**